



Syndicat Apicole Départemental
de la
Charente-Maritime



Fondé en 1961 (Groupement unissant les sociétés d'apiculture du département : Abeille Aunisienne, abeille Saintongeaise, abeille Angérienne et Syndicat Aunis Saintonge)

Site Internet : www.syndicapicole.com

Président : Ch. Giraudet
1, rue des salines
17230 – Charron

Saujon, le 22 Septembre 2008

Courriel : christian.giraudet@syndicapicole.com

FORMATION MISE A JOUR DES CONNAISSANCES

Samedi 20 Septembre 2008 à la Ferme aux oiseaux

Par Christian GIRAUDET – Formateur FNOSAD

Les travaux du mois de Septembre – Sanitaire –

RECHERCHE D'OPTIMUM pour un bon HIVERNAGE des COLONIES :



Le gestionnaire de la "Ferme aux oiseaux" signale la présence d'un essaim naturel d'abeilles depuis un certain temps dans le parc : en effet, les rayons de ce dernier sont construits dans les branches et Christian GIRAUDET montre l'orientation naturelle selon un axe '*Nord/Sud*'; bien prendre note de cette particularité de l'abeille dans la gestion des ruchers. Lors de la capture de cet essaim naturel, pour qu'il ait un maximum de chances de survie, ses rayons devront être respectés et il sera délicatement posé dans une caisse (après ablation des branches); l'apiculteur devra prévoir un nourrisseur (car peu de réserves). Ce n'est qu'au printemps prochain qu'il pourra installer les rayons '*naturels*' sur des cadres (à l'aide de fils d'acier utilisés pour tenir les cires gaufrées) avec beaucoup de précautions et il veillera à ne pas blesser la reine.

TRAVAUX DU MOIS DE : SEPTEMBRE



Vérifier le bon état sanitaire de la colonie : c'est le moment de réduire la population de varroas :



Conseils

- Si l'on démarre la saison avec plus de **50 varroas par ruche** (les colonies n'atteindront pas septembre 2009)
- Le **traitement n-1** a-t-il été efficace ?

Il s'agit d'un acarien (4 paires de pattes) arrivé en France dans les années 1980, qui parasite gravement l'abeille adulte (voir l'image dessus) en suçant son '*hémolymphe*' et le couvain; il est notamment responsable des abeilles atrophiées.

Sa reproduction s'effectue à l'intérieur des opercules de couvain (de mâles notamment). Les piqûres dont sont victimes les abeilles, sont responsables de mutilations et autres infections. L'image ci-dessus conseille de ne pas démarrer la saison avec plus de 50 varroas par ruche, sinon les colonies n'atteindront pas la même période l'année prochaine, c'est dire l'importance de cette parasitose.

Il existe des traitements ayant reçu une AMM (*Autorisation de Mise sur le Marché*); ces substances présentent toutes les Garanties (**APIGUARD** à base de *thymol* et **APIVAR** à base de *amitrazé*) : laisser dans la ruche pendant 10 semaines en repositionnant les lanières Apivar au bout de 3 à 4 semaines; ensuite les enlever. L'emploi de l'Apiguard nécessite une météo clémente (20°) qu'on ne rencontre pas souvent depuis deux années, dans notre belle région.

Avant l'utilisation de telle ou telle substance, on doit pouvoir **répondre à 5 questions**

1. **Innocuité par les abeilles** : par exemple certaines huiles essentielles tuent 100 % des varroas, et 80% des abeilles (et l'on ne connaît pas les effets sublétaux)
2. **Innocuité pour l'apiculteur** : il y a des cas d'asthme avec le thymol. Est-ce que cela donne une bonne image quand on porte un masque à gaz
3. **Souci du consommateur** : y a-t-il un résidu
4. Être en **accord avec la réglementation** (même si celle concernant l'acide oxalique est surprenante)
5. L'**efficacité** la meilleure possible

Il existe aussi d'autres médicaments, qui n'ont pas d'AMM, mais qui peuvent être prescrites par un vétérinaire dans des cas particuliers. La planche de dessous donne la définition de ce qui peut prendre le nom de "**médicament**".

Quelques précisions sur la réglementation

- « **définition** » du médicament :
À partir du moment où l'on inscrit une indication sur un produit, il devient médicament
- **Réglementation U.E. L.M.R.**
 - **Le résidu** : ce qui restera de la substance mère après utilisation
 - **Délai d'attente** : temps entre l'utilisation du médicament et la possibilité de donner la production à la consommation humaine
 - **Métabolisme** : transformé par un organisme vivant
 - **Produit de dégradation** : ce qui reste sans transformation
 - **L.M.R.** : limite à ne pas dépasser. Elle doit être définie par denrée. Pour le miel, la consommation journalière pour un européen est de 20g. C'est à partir de là que les calculs sont faits

Voici les produits (avec AMM) que nous utilisons (à commander au service sanitaire) et qui bénéficient d'une subvention du Conseil Général.

5/ Traitements (2)

- Produits avec AMM:
 - **Apivar** : matière active amitraze
 - Utilisation : 2 lanières/colonie
 - durée 10 semaines (ou jusqu'au printemps, c'est ce que préconise le labo)
 - Période : dernière récolte
 - Il faut **repositionner les lanières** au bout de 3 à 4 semaines dans la grappe (qui s'est déplacée)
 - Le repositionnement permet un **meilleur contact**
 - Le repositionnement **provoque une nouvelle chute** des varroas

noter le n° de lot des lanières sur le registre d'élevage (ou sur le pot même)

5/ Traitements (3)

- Produits avec AMM:
 - **Apiguard** : matière active: thymol
 - utilisation: évaporation d'un gel avec 12,5g thymol/ 50g de gel
 - 1 coupelle /colonie, renouveler à 15 jours
 - période: dernière récolte
 - efficacité: bonne si T° >20°
 - risque de desertion
 - considerer comme insuffisant : prévoir un autre traitement hors couvain

Vérification de l'efficacité d'un traitement :

5/ Traitements (4)

- Produits sans AMM mais avec ordonnance
 - **Taktic**: matière active: 12,5% amitraze
 - Utilisation: 0,5ml/ linge/ ruche
 - 2 fois à 4 jours d'intervalle
 - T° > 6°
 - graissage du linge
 - Efficacité: bonne si absence de couvain

Après application d'un traitement, il est bon de vérifier l'efficacité de ce dernier; pour ce faire, utiliser une autre molécule que celle du médicament de traitement : par exemple : **Apiguard** (*thymol*) vérification avec **Taktic** (*Amitraze*).

Mode opératoire pour pratiquer le test d'efficacité d'un traitement :

- à partir d'un '**linge**' (qui peut être une feuille offset d'imprimerie) placé sous les cadres (sur ou sous le plateau grillagé) enduit de 'saindoux' sur lequel on aura fait tomber quelques gouttes de la matière active : ce linge sera retiré le lendemain et on pourra compter le nombre de varroas piégés dans le saindoux. Ce système est pratique pour compter les parasites; la matière active agit par évaporation.
- s'il s'avérait que le traitement n'a pas été efficace (le seuil des 50 varroas), il serait impératif d'effectuer un autre traitement.

5/ Traitements (8.1)

- Produits sans AMM mais avec ordonnance
 - **Acide oxalique** : substance vénéneuse
 - Utilisation : innocuité sur les abeilles (traiter 1 fois).
 - Aspersion : 30g A.O./ litre eau
 - 3 à 4 ml/ face de cadre
 - Efficacité 95 %
 - Dégouttement : maximum, 45g A.O. / litre sirop (50/50) à une température de 40°
 - 5ml par espace entre les cadres
 - 30 à 50 ml/colonie
 - Stockage : au frais et à l'abri de la lumière

pour les BIO, il faut une ordonnance

5/ Traitements (6)

- Produits sans AMM mais avec ordonnance
 - **Apilife Var**: médicament à base d'huiles essentielles (thymol, camphre, menthol, eucalyptus)
 - Utilisation: 1 tablette/colonie
 - 2 à 3 applications 7 à 10 j d'intervalle
 - Efficacité: bonne
 - Thymovar**: matière 15g /tablette
 - 1 tablette/colonie
 - 2 fois / 30j

5/ Traitements (7)

- Produits sans AMM mais avec ordonnance
 - **Thymol en cristaux** :
 - Solution: 1kg thymol/ 1litre alcool de ménage
 - Lanière carton 25cm x 2,5cm
 - Faire tremper les lanières 24h puis égouttage à l'air libre et à l'obscurité
 - 2 lanières/colonie
 - 2 à 3 fois / 1 semaine

Le thymol « bricolé » ne doit pas être porté sur le registre d'élevage

5/ Traitements (8.3)

AO	aspersion	dégouttement	évaporateur
Efficacité	≈ 95 %	≈ 95 %	≈ 95 %
Tolérance	acceptable	acceptable	acceptable
Mat nec	vaporisateur	seringue	Vaporisateur batterie
AO	Solution aqueuse	Solution sucrée	cristaux
Protection	Gants, masque, lunettes	gants	Gants, masque, lunettes
Temps/traitement	5'	15'	5'

5/ Traitements (9)

- Traitements déconseillés
 - Furet : avec Tactic dans pétrole désaromatisé
 - Tactic sur lanière carton : solution à 7% dans huile végétale
 - Roténone : toxicité pour l'apiculteur
 - Acide formique

Dans un monde parfait, il ne faudrait hiverner que des colonies saines et puissantes.

Il ne faudrait en hivernage que :


- Des colonies :
 - Puissantes et saines
 - Ayant des jeunes reines prolifiques
 - Bien pourvues de jeunes abeilles
 - Avec des réserves de nourriture et pollen importantes
 - Dont la grappe est bien placée



Des colonies puissantes & saines

- Aussitôt la dernière extraction contrôler
 - La présence de couvain
 - Sa densité
 - Sa position dans la ruche
- Population minimum de survie
 - 7500 abeilles si plateau venté
 - 5000 abeilles en situation chaude et abritée
- Les colonies anciennes perdent d'importantes populations
- Les jeunes colonies conservent leur population plus longtemps

- Aussitôt après la dernière extraction de miel, vérifiez la présence du couvain : son absence signifie que la ruche est orpheline; sa densité (une loque éventuelle, une reine déficiente) et la présence d'une population 'minimale de survie' : (7500 abeilles sur plateau venté, 5000 en situation protégée). Les colonies anciennes perdent d'importantes populations alors que les jeunes les conservent plus longtemps.

Le cas des réunions :  **Ne jamais réunir 2 colonies faibles** = au final vous obtiendrez **une seule** colonie faible. Par contre, vous pouvez apporter une colonie défectueuse à une colonie convenable, de la manière suivante :

Si vous décidez de regrouper 2 petites colonies

- C'est la plus forte qui reçoit la plus faible
- Processus :
 - Un bel après-midi
 - Un enfumage copieux
 - On élimine dans les 2 ruches les cadres inutiles
 - Les cadres de couvain la ruche éliminée seront donnés à la ruche réceptrice
 - La colonie à éliminer sera réduite à un cadre
 - Deux feuilles papier journal sur la colonies réceptrice
 - Des trous et un peu de parfum
 - A la nuit tombante la ruche à éliminer est posée sur la colonie réceptrice, cette dernière est copieusement enfumée
 - L'ensemble est fermé pendant plusieurs jours
 - On élimine ensuite la partie supérieure et l'on ouvre

La préparation des colonies

Dés fin septembre, il faut :
resserrer les petites colonies
enlever les cadres vides
mettre des partitions

Ce petit jeu des partitions est Poly tyré et extrudé

Les copeurs de bois matriciels des caisses afin qu'ils puissent être réutilisés à l'avenir. On les attache au cadre.

Cette opération est inutile pour les grosses colonies

Il est possible aussi de "parfumer" les cadres garnis d'abeilles pour brouiller les odeurs (quelques gouttes d'un sirop dans un petit vaporisateur et on asperge les abeilles) : ce procédé permet d'éviter (ou limiter) les bagarres.

La ruche éliminée aura renforcé la ruche réceptrice en abeilles (avec sans doute un peu de couvain) et le fruit de cette réunion permettra à la nouvelle colonie de passer un hiver convenable (sous réserve de provisions).

D'une manière générale, on évitera de positionner ses ruches dans un endroit **venté**; ne pas oublier de vérifier l'**étanchéité** des toits (la encore des feuilles d'imprimerie offset peuvent s'avérer utiles); si vous pouvez mettre un nourrisseur couvre-cadres dès le début de l'automne : son volume d'air fournira une bonne **isolation thermique** et vous pourrez glisser à l'intérieur une petite **provision** : morceaux de candi, du miel que les abeilles iront chercher quand elles en auront besoin); vous pourrez aussi utiliser tout **isolant** (polystyrène, journaux, etc.) de nature à conserver le plus possible la chaleur. N'oubliez pas de "**charger**" les toits au moyen de pierres, parpaings ou autres pour parer un coup de tempête. Vous **réduirez** les entrées au moyen de portes métalliques afin **d'empêcher l'accès aux envahisseurs** de l'hiver (musaraignes et autres prédateurs). Plus loin nous verrons le cas du frelon.

La colonie possède assez de provisions ?

Il est nécessaire de disposer au minimum de : 4 cadres pleins de miel; s'il y en a d'avantage, c'est mieux.

En cas de besoin, nourrir avec du sirop concentré et ajouter un peu de vinaigre de cidre (environ 5% de la quantité de sirop : (un dépassement de cette dose ne présente pas de risque).

À titre indicatif, l'on estime qu'il faut 15 Kg de miel pour un bon hivernage en pesée arrière

Veiller à bien placer les ruches :

Les surélever de 30 à 40 centimètres pour limiter l'humidité et pencher la ruche légèrement en avant (dans le cas d'un plancher dit "*plein*"). Avoir soin d'éviter les vents dominants (ou mettre en place un 'brise-vent') et choisir un emplacement **sec** et non **inondable**. Les ruches sont solidement **installées** et **isolées** pour **résister** aux assauts de l'hiver (humidité, vent). Il est préférable que le sol alentour soit tondu et que les branches avoisinantes soient enlevées (le vent dans les branches provoque des frottements agaçants pour les abeilles, en tout cas cela nuit à leur tranquillité). Il ne serait pas inintéressant de poser les parpaings supports de ruches sur des bandes de plastique noir (de type agricole), ce qui éviterait à l'herbe de s'installer et fournirait un excellent capteur de chaleur.

Veiller à bien placer les ruches

Surélever « 30 à 40 cm » pour l'humidité (mais pas trop)

Éviter les vents dominants (planter un brise vent)

Installer le rucher dans un endroit sec

Surveiller l'étanchéité des toits (+ vieux journaux ou polyuréthane)



Bonne assise des ruches car les tempêtes d'automne sont de plus en plus fréquentes

Une ruche en bon état

- Bonne protection contre les intempéries
 - Pas d'infiltration
 - Pas de courant d'air
 - Réduire les entrées (l'approche de la mauvaise saison attire nombre de prédateurs)
- Les sols tondu
- Les branches qui pourraient frotter, enlevées

Les plateaux de ruches :

Si vous utilisez des plateaux dits '*pleins*', les nettoyer lors de la vérification de l'état des ruches : gratter, un coup de chalumeau et remettre ou remplacer carrément par un plateau propre et désinfecté. (L'incliner vers l'avant).

Si vous employez des plateaux grillagés, vous pouvez **réduire** la surface de grillage, (certains apiculteurs ne le font pas): Les abeilles ne craignent pas trop le froid : leur ennemi c'est bien l'humidité.

L'humidité est pire que
Le froid pour les abeilles

Attention au Frelon venu d'Asie nommé : **Vespa Velutina**. C'est une véritable plaie : ces animaux consomment des abeilles pour faire face à leurs besoins en protéines et le mois de Septembre correspond à des besoins accrus en la matière.

Le déplacement dans le rucher des colonies d'abeilles:

Cette opération peut être envisagée sur une petite distance : après quelques jours (12 environ) de gelée. Déplacer en douceur (pour ne pas trop déstabiliser la grappe) et orienter l'entrée au Sud/S.ouest afin de faire profiter les abeilles du soleil bas de l'après-midi). Ne pas délocaliser au delà d'une centaine de mètres; les abeilles se réorienteront lors de leur prochaine sortie d'hygiène.

La recherche et le renouvellement des reines :

Cette opération peut être effectuée en automne : renouvellement des reines par : **reines fécondées** uniquement : souvenez-vous que les faux bourdons sont expulsés des ruches. Les reines vierges seront introduites au printemps.

L'équilibrage des colonies :

Uniquement sur les colonies faibles; si cette opération s'avère nécessaire, recentrer au mieux la colonie et partitionner les côtés (vous pouvez bourrer du papier froissé pour occuper le volume disponible entre la ou les partitions et les cotés de l'habitable) ainsi les abeilles auront moins de volume à chauffer et la colonie ne s'en portera que mieux. Si la ruche est '*bourdonneuse*', elle doit être éparpillée dans le rucher à une cinquantaine de mètres.

La désinfection des corps et des hausses et stockage:

Il sera utile de procéder au nettoyage et à la désinfection des corps de ruches et des hausses utilisées lors des miellées : les hausses sont disponibles maintenant : il faut les gratter, nettoyer les cadres et/ou fondre ceux qui sont noircis ou vieux et désinfecter le matériel. Les spores de "*Nosema*" peuvent conserver leur pouvoir infectieux plus d'un an.

•Acide acétique pur à 80 %

Poser les hausses sur un toit
(la première hausse vide)
Fermer dessus avec un toit
Placer dans la 1ère hausse
un récipient et un chiffon
préalablement imprégné de
d'acide acétique
Il faut 1 à 2 litres d'acide acétique
à 80 % par m³ à désinfecter
Laisser agir une semaine

Attention :

Utilisez des gants
L'acide acétique attaque les
parties métalliques mais pas l'inox
Il peut être irritant
Il n'agit que sur la nosérose

Les hausses seront stockées à l'abri du mauvais temps et de l'action des fausses teignes. Les apiculteurs ont l'habitude d'empiler les hausses sur des tasseaux (grille à reine dessous et dessus) afin de créer un effet 'cheminée' qui génère un courant d'air : les papillons n'aiment pas ça du tout.

Il est possible de désinfecter les cadres en utilisant du soufre : à faire brûler dans une vieille casserole au sommet de la pile de hausses (*les vapeurs soufrées sont plus lourdes que l'air*) : **attention au risque d'incendie !** Certains autres utilisent un insecticide biologique : *Bacillus thuringiensis* (en apiculture B 401) : ce bacille s'attaque à toute forme de larve, les cadres ainsi protégés ne risquent rien en période critique du vol du papillon; sans cible, le bacille disparaît dans l'hiver. Il est recommandé d'utiliser des portes métalliques afin de **restreindre au maximum** l'entrée des ruches dès le mois de **Septembre**. (C'est-à-dire, maintenant).Ce mois

signifie le maximum d'activité chez notre nouveau prédateur : **Vespa Velutina nigrithorax**; les besoins en nourriture sont considérables et nos abeilles constituent sa principale source de protéines. Ces animaux sont capables de décimer des ruchers entiers si l'occasion se présente. Afin de limiter la pression de cette prédation, abaissez au maximum les portes de vos ruches, n'oubliez pas les pièges un peu partout autour des ruches. **Un grand quart sud-ouest de la France est envahi par ce prédateur d'abeilles redoutable.**

Le stockage des hausses

Stocker en cheminée
L'air doit circuler




La grille d'entrée

- Attaque sévère de Guêpes, frelons

Pourquoi ne pas utiliser les grilles d'entrée ?

Les frelons n'entrent pas
s'il n'y a pas 5,5 mm de passage

En profiter pour mettre des pièges

En cas d'attaque violente et soudaine, vous pouvez disposer à proximité du rucher un ou plusieurs **seaux avec du miel avarié dedans (du miel de chaudière un peu fermenté)** : les frelons sont tellement friands de cette gourmandise qu'ils viennent **s'y noyer** en grand nombre. C'est la technique que j'utilise, un peu en désespoir de cause, depuis une bonne semaine dans mon rucher de Saujon, afin de limiter autant que faire se peut la pression de prédation. Ce jour, je constate une diminution des attaques; il est vrai que j'ai sorti plusieurs centaines de **Velutina** dans les seaux pièges de mon rucher (pour ne pas dire d'avantage) et que les noyades se poursuivent selon un rythme élevé. Si la prédation se maintient, je vais devoir déménager mon rucher rapidement. J'en profite pour vous rappeler de bien vouloir remplir les flacons qui vous ont été remis : ces échantillons sont utilisés par **Madame le Dr Villemant, entomologiste au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris** pour les études qu'elle diligente sur **ce féroce prédateur**.

Attention aussi, l'animal est **dangereux** et il attaque volontiers s'il se sent agressé. En cas de destruction d'un nid, multipliez les protections et **attention aux yeux**. Cependant, le frelon en maraude n'est pas agressif. Il est facile d'en capturer, si d'aventure il y en a dans votre secteur, en plaçant quelques pots de miel d'un kilo garnis d'un fond de vieux miel même un peu avarié et bien liquide : lorsque vous verrez 3 ou 4 animaux, fermez de suite le couvercle et "*brassez*" légèrement le tout : les animaux seront englués et faciles à mettre dans les éprouvettes que vous pourrez me remettre lors de la prochaine réunion.

N'oublions pas que nous sommes à une période charnière

A partir du 21 septembre, les jours < aux nuits

Il va commencer à naître des abeilles biologiquement différentes

Elles assureront :

- la survie de l'espèce pendant l'hiver
- le démarrage de la colonie au printemps

Les gênes des abeilles ont mémorisés au cours des siècles

Que la colonie se positionne où elle sera le plus confortable

- Il lui faut une aération suffisante mais non excessive
- Les déperditions thermiques doivent être limitées
- Les provisions à proximité

Le secrétaire du SAD



Michel.duret@syndicapicole.com